CUBLAC

DANS CE NUMERO

Conseils Municipaux	p. 1
La page de l'Agglo	p. 4
Informations Municipales	p. 5
Cublac au quotidien	p. 8
Milieu associatif	p. 11
Cet été à Cublac	p. 21

MARCHE DOMINICAL

de 9h à 12h, Place du 14 Juillet

avec vos commerçants

Maraîcher, Fleuriste....

Retrouvez au quotidien

vos commerces locaux :

Boulangerie, Bar-restaurant, Toiletteuse, Coiffeuse, Pâtisserie.

Mairie :

(05 55 85 22 89
2 rue de la Liberté 19520 Cublac
Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr
Site internet :
http://www.cublac.correze.net/

Horaires : tous les jours
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
et le samedi : 9h00 - 12h00
fermeture au public
tous les mercredis de 13h30 à17h30
Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37
Ecole primaire : 05 55 85 23 79
Cantine : 05 55 85 17 54
Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13
Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08
La poste : 05 55 85 23 00
Pharmacie : 05 55 85 19 49
Dentiste : 05 55 85 17 63
Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV
N° vert solidarité : 0 800 00 19 19
Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72
Déchèteries :
St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77
Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES - SOS MEDECIN
SAMU
15
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
Violences Conjugales :
05 55 88 20 02 ou 39 19

N°30 - 2nd trimestre 2015

**** CONSEILS MUNICIPAUX****

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2015 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET - VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – LACOSTE Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY - PAJOT.
Absents excusés : Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT) – M. DE SOUSA (procuration à M. LASCOUTOUNAS).

Le compte rendu de la séance du 18.03.2015 est adopté à l'unanimité.

1 – Ouverture d'une ligne de trésorerie.

Il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie dans les prochaines semaines en attendant le versement des subventions demandées, notamment pour le projet de la halle et celui de la mise en accessibilité des bâtiments.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 €.

2 – Mise à jour du tableau des emplois – Création d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe au 01.11.2015.

Pour faire suite à la proposition d'avancement de grade d'un agent, il est utile, compte tenu des nécessités des services, de créer un emploi d'Adjoint Technique de 1ère classe à temps non complet à raison de 27 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de créer cet emploi à compter du 1er novembre 2015.

3 – Sécurisation des abords de l'école – Demande de subvention communautaire au titre du Fonds de Soutien Territorial 2015.

Le projet de mise en sécurité des abords de l'école va entamer sa phase de travaux, qui se décompose de la façon suivante :

Estimation avant projet HT (y compris MOE, divers/imprévus)	**86 500,00 €**
Estimation avant projet TTC	103 800,00 €
Fonds de Soutien Territorial 2015 (20% maxi du montant des travaux plafonnés à 200 000 € HT, subvention plafonnée à 20€ par habitant)	17 300,00 €
Subvention départementale au titre des eaux pluviales (non encore attribuée)	8 049,00 €
Subvention départementale au titre des amendes de police (non encore attribuée)	11 500,00 €
Subvention parlementaire la plus élevée possible (non encore attribuée)	----------
Fonds propres de la commune	**66 951,00 €**

Après en avoir délibéré, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), le Conseil Municipal sollicite la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour l'attribution d'une subvention au titre du Fonds de Soutien Territorial pour permettre la réalisation de la 1ère tranche de travaux au 1er semestre de l'année 2015.

4 – Rétrocession des parcelles ZA 47 et 48 et ZA 53 et 54 suite au remembrement.

Les travaux de construction de l'autoroute A 89 ont engendrés sur la commune des travaux de remembrement et des échanges de parcelles aux riverains de l'autoroute pris en charge par ASF.

Cependant, certaines parcelles ont été oubliées et apparaissent appartenant à la commune alors qu'elles auraient dû être rétrocédées aux propriétaires riverains. C'est le cas des parcelles cadastrées suivantes :

- ZA n°47 à La Valette, qui aurait dû être rétrocédée à M. et Mme SOYEZ Fabrice
- ZA n°48 à La Valette, qui aurait dû être rétrocédée à M. BOUSQUET Gilbert
- ZA n°53 al Vignal, qui aurait dû être rétrocédée à M. JOYET Thierry
- ZA n°54 al Vignal, qui aurait dû être rétrocédée à M. JOYET Alain

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la rétrocession des parcelles désignées ci-dessus aux propriétaires riverains concernés.

5 – Aménagement du parc entre la mairie et la place – demande de subvention départementale au titre de l'éclairage public.

Pour sécuriser les piétons il est souhaitable d'éclairer le parc entre la mairie et la place tout en dépensant très peu d'énergie. Une subvention départementale au titre du « Dispositif éclairage public » est sollicitée pour cet aménagement. Cette subvention représente 20 % du montant HT des travaux (y compris la maîtrise d'œuvre), qui s'élèvent à **6 380,00 €,** soit un **total TTC de 7 656,00 €.**

Montant du projet TTC	**7 656,00 €**	***Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de la réalisation de ces travaux et accepte le plan de financement suivant.***
Montant du projet HT	*6 380,00 €*	
Subvention départementale (20% du HT ; subvention plafonnée à 15 000€ par an)	*1 276,00 €*	
Fonds propres de la Commune	**6 380,00 €**	

6 – Subvention à l'association SOS Violences Conjugales - 2015.

Une demande de subvention a été sollicitée par l'association « SOS Violences Conjugales », sise à BRIVE. M. le Maire précise que l'association est déjà intervenue sur la commune, parfois en lien avec la mairie. Il demande au Conseil de se prononcer sur l'attribution **d'une subvention de 100 €.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention communale de 100 € à l'association « SOS Violences Conjugales » au titre de l'année 2015.

7 – PAB II Rue Guyez – Délibérations de principe pour acquisition foncière AC 87 et AC 84.

Pour le projet d'aménagement des rues Guyez et Bourdarie (Plan d'Aménagement de Bourg II) il convient de procéder à des acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement des carrefours, notamment au droit de la rue du 8 Mai (128 m² à acquérir au propriétaire riverain) et au droit de la rue Bourdarie (86 m² à acquérir au propriétaire riverain).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✓ ***Accepte le principe d'acquérir les surfaces désignées ci-dessus aux propriétaires concernés.***
- ✓ ***Propose un prix d'acquisition de 5 €/m².***
- ✓ ***Précise que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.***
- ✓ ***Décide que les travaux de reconstruction du mur et de la clôture à l'identique seront également à la charge de la commune et rétrocédés aux propriétaires.***
- ✓ ***Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision, notamment l'acte notarié.***
- ✓ ***Inscrit les crédits nécessaires au budget principal.***

8 – Questions diverses.

- ***Adhésion au service commun mutualisé d'instruction des autorisations de droit des sols de la CABB.***

Un plan Local d'Urbanisme a été approuvé par la commune **en mars 2013**.

Le maire a compétence pour délivrer les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. Une convention liait la commune aux services de l'état pour bénéficier d'une aide gratuite.

Suite au désengagement de l'Etat, à compter du 1er juillet,
la commune ne pourra plus bénéficier de cette aide.

A compter du 1er juillet 2015, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) sera dotée d'un service commun réalisant pour le compte de ses communes membres l'instruction des actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols.

Il convient de signer une convention avec la CABB pour instruire et délivrer les autorisations d'urbanisme et définir le remboursement par la commune de ces prestations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au service commun mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme de droit des sols mis en place par le CABB, à compter du 1er juillet 2015, et pour une durée de 3 ans et autorise M le Maire à signer la convention.

- ***Conventions pour l'ouverture au public d'un chemin de randonnée sur une propriété privée.***

Le sentier des mines passe sur des propriétés privées. Afin d'assurer sa continuité, il convient d'établir des

conventions avec les propriétaires concernés.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'établissement de conventions pour l'ouverture au public d'un chemin de randonnée sur une propriété privée.

- ***<u>Vente d'un terrain à côté de l'école</u>.***

Un propriétaire riverain de l'école a informé M. le Maire de son intention de vendre son terrain (environ 1100 m²). Il demande à la commune de lui faire une proposition d'achat, sachant que ce terrain pourrait servir à agrandir le bâtiment de l'unité maternelle ainsi que la cour.
Lors de l'établissement du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la commune avait classé cette parcelle en emplacement réservé pour une extension éventuelle de l'unité maternelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 17 JUIN 2015 A 20H30

Présents : MM. BRUT – LASCOUTOUNAS - GILET – Mme RIVIERE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - M. CAPY.
Absents excusés : Mme BLONDEL (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT) – M. MARIN (procuration à M. GILET).

Le compte rendu de la séance du 29.04.2015 est adopté à l'unanimité.

1 – Sécurisation des abords de l'école – Attribution du marché de travaux.

Une consultation a été lancée auprès d'entreprises qualifiées en la matière en vue de passer un marché selon la procédure adaptée en conformité avec les textes constituant le CMP et notamment le décret n°2006-975 du 1er août 2006. Six entreprises ont répondu ainsi qu'il suit :

Estimation initiale hors prestations alternative et supplémentaire		**68 726,30 € HT**		**Après en avoir délibéré, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), le Conseil Municipal** retient la proposition de l'entreprise la mieux disante, soit **Lagarde et Laronze** pour un montant de **61 898,50 € HT (soit 74 278,20 € TTC).**
	Montant HT en € (y compris prestations alternative et supplémentaire)	Note globale pondérée	Classement	
MALET	76 322,65 €	7,30	4	
EUROVIA	58 586,55 €	7,58	3	
LAGARDE ET LARONZE	**61 898,50 €**	**8,26**	**1**	
COLAS	64 516,02 €	6,47	6	
EIFFAGE	66 625,45 €	7,22	5	
SIORAT	64 210,89 €	8,15	2	

2 – Décisions modificatives.

- ***Augmentations de crédits suite à l'attribution de subventions*.**

Des subventions ont été attribuées à la commune suite aux demandes déposées concernant :

▲ pour les dossiers auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) :

- VC n°20 Fondanger Route de la Pimousserie pour 8 517 € (vote à l'unanimité)
- Achat de matériel informatique pour la mairie pour 401,25 € (vote à l'unanimité)
- Travaux de rénovation des locaux administratifs de la mairie pour 6 951,62 € (vote à l'unanimité)
- Travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente pour 1 350,10 € (vote à l'unanimité)

▲ pour les dossiers auprès du Conseil départemental :

- Sécurisation des abords de l'école pour 8 049 € (16 pour, 3 abstentions et 0 contre)
- Dissimulation des réseaux téléphoniques à la Pimousserie pour 4 788 € (vote à l'unanimité)
- Aménagement du CR n°51 à La Valade pour 12 968 € dont 7 609 € au titre du plan de soutien (16 pour, 3 abstentions et 0 contre)
- Eclairage public du parc entre la mairie et la place pour 1 276 € (vote à l'unanimité)
- Programme de rénovation de l'éclairage public pour 5 196 € (vote à l'unanimité)
- Travaux de rénovation des locaux administratifs de la mairie pour 2 674 € (vote à l'unanimité)

- ***Virement de crédits pour le remboursement à la CABB de la contribution 2014 au titre du Syndicat du Collège de Larche*.**

Lors de la création de la CABB à 49 communes, celle-ci s'est substituée aux communes de Cublac, Mansac et Brignac la Plaine pour le versement de la contribution au syndicat du collège de Larche pour 2014 **(soit 8 502,52 € pour Cublac**). La compétence a été restituée aux communes membres du syndicat du collège au 1er janvier 2015. Afin de régulariser cette somme non connue au vote du budget, les crédits seront inscrits sur les charges diverses et pris sur les crédits attribués à l'entretien des bâtiments.

3 – Jury d'assises – Liste préparatoire pour l'année 2016.

Suite à l'arrêté préfectoral en date du27 avril 2015, il convient après tirage au sort, de fixer pour l'année 2016, une liste préparatoire communale de jurés. Pour CUBLAC, six personnes sont requises, ayant leur domicile ou leur résidence principale dans le département. Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année qui suit.

***Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné par tirage au sort une liste communale de jurés de six personnes*. (Les personnes seront informées par courrier individuel)**

4 – Indemnités pour travaux supplémentaires d'élections IHTS – Elections départementales des 22 et 29.03.2015.

En application du décret du 14 janvier 2002, il est souhaitable d'indemniser les agents territoriaux appelés à effectuer des travaux supplémentaires occasionnés par l'organisation de scrutins et la tenue des bureaux de vote : somme versée sous forme d'indemnités horaires pour Travaux Supplémentaires.

5 – Subvention au collège Anna de Noailles de Larche – Voyage scolaire juin 2015.

Le collège Anna de Noailles de Larche sollicite une subvention pour l'organisation d'un voyage en Allemagne pour un élève résidant à Cublac.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte une aide de 30 €.

6 – Questions diverses.

- ***Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : Répartition du prélèvement entre l'EPCI et ses communes membres.***

L'appartenance à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) nous rend redevable du FPIC. La CABB a la possibilité de prendre à sa charge le FPIC, choix déjà fait lors de l'instauration du FPIC.

Le 25 juin 2015, lors de la réunion du prochain Conseil Communautaire, la CABB proposera de prendre à sa charge le FPIC**.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce choix

- ***Convention avec le Conseil départemental relative à l'entretien des aménagements de sécurité sur la route départementale n°2*.**

Le projet de sécurisation des abords de l'école est réalisé sur la route départementale n°2. Il convient d'établir une convention relative à l'entretien de ces aménagements pour chaque partie et à la participation du Département aux travaux de chaussée.

Après en avoir délibéré, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), le Conseil Municipal accepte l'établissement de la convention désignée ci-dessus.

- ***Cofinancement des travaux de mise en accessibilité des arrêts de transport collectif de la CABB*.**

La mise en accessibilité des quais des arrêts permettant aux personnes handicapées et à mobilité réduite d'accéder aux véhicules du réseau de transport urbain répond à une obligation règlementaire.

Ces arrêts se situent sur le domaine public communal donc les travaux à la charge des communes. La CABB, en tant qu'autorité organisatrice de transport, participerait au financement de ces travaux d'aménagement à hauteur de 50% par le biais de fonds de concours.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de s'engager à réaliser les travaux d'aménagement et de solliciter auprès de la CABB le versement de fonds de concours.

- ***Enquête publique pour la création d'une plate-forme de maturation des mâchefers et de concassage de matériaux inertes sur la commune de Mansac*.**

Un courrier de M. le Préfet nous informe de l'ouverture d'une enquête publique du 8 juin au 10 juillet 2015, concernant la création d'une plate-forme de maturation des mâchefers et de concassage de matériaux inertes à Mansac. La commune de Cublac étant située dans le rayon de 2 km dans lequel doit avoir lieu l'affichage, le Conseil Municipal doit émettre un avis avant le 25 juillet 2015.

M. le Maire informe que le dossier d'enquête publique est disponible à la mairie (version CD). Le Conseil Municipal est donc invité à le consulter et rendra un avis lors de sa prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

**** LA PAGE DE L'AGGLO ****

L'Agglo de Brive vous offre un pack d'économie d'énergie.

INSCRIVEZ-VOUS : les 1000 premières demandes gagnent un pack !
Ce pack contient un guide sur les éco gestes à mettre en place dans votre logement et des petits équipements à installer : un sablier de douche, une double prise coupe veille, un joint isolant, deux ampoules fluo-compact ou une ampoule LED, un thermomètre frigo-congélateur.
Connectez-vous sur http://extranet.agglo-brive.fr:8081/pr_environnement/pr_env.HTM
Remplissez le questionnaire et retirez le pack !

Et parlez-en autour de vous …

L'AGGLO a pris la décision de ne pas reconduire cette année le Cinéma en Plein Air pour des raisons budgétaires, par conséquent il n'y aura pas de séance sur Cublac. Nous vous remercions de votre compréhension.

INCITATIONS FINANCIÈRES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2015

De nouvelles mesures incitatives pour une amélioration thermique des logements en 2015 sont mises en place : vous pouvez (en fonction de vos ressources) peut-être bénéficier du diagnostic gratuit que vous propose la Région Limousin !

Attestation de compétences RGE dès 2015
Déjà en cours pour l'obtention de l'Eco prêt à Taux Zéro, l'obtention du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) nécessite d'avoir recours à des entreprises aux compétences attestées.
Pour des travaux réalisés et payés en 2015, l'entreprise doit être labellisée RGE « Reconnu Garant de l'Environnement ».
Une liste des professionnels, proches de chez vous, ainsi reconnus par type de prestation, est disponible sous :
http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

Qualité technique des travaux réalisés
Les professionnels RGE doivent réaliser des travaux d'une haute qualité technique, répondant aux critères spécifiques du CITE (crédit d'impôt transition énergétique).

Un conseiller de l'Espace Info Energie vous accueille à la Maison de l'Habitat pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions. Ses conseils sont gratuits et indépendants.

Maison de l'Habitat
1, avenue Léo Lagrange à Brive
Tél : 05 55 74 08 08 du mardi au vendredi
Mail pour rendez-vous : maison-habitat@agglo-brive.fr

**** INFORMATIONS MUNICIPALES ****

RAPPEL IMPORTANT
TRANSPORT SCOLAIRE

Vous devez impérativement vous inscrire ou vous ré-inscrire pour l'année scolaire 2015/2016 avant le 9 Août 2015 sur le site du Conseil Départemental. www.correze.fr

---

Nouveau Service

Courant 2016, tous les cublacois qui le souhaitent, pourront recevoir le journal communal directement sur leur boite e-mail, au lieu de la version papier distribuée actuellement dans la boîte aux lettres.

Ce nouveau service, demandé par certains habitants, répondra aussi à la volonté des élus communaux de réduire la consommation de papier dans le cadre du développement durable.

Comment en profiter ?

C'est très simple :

Pour recevoir votre journal communal par e-mail, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous **et de le renvoyer ou déposer en Mairie avant le 31 décembre 2015.** Pour tous les autres cublacois la distribution restera en version papier dans votre boîte aux lettres.

Nom : **Prénom :** **Téléphone :**

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Désire désormais recevoir le journal communal directement sur ma boîte email en remplacement de la version papier.

Signature :

Invitation Nouveaux Arrivants

Dans le cadre de sa politique d'accueil des nouveaux arrivants,
Monsieur le Maire et ses élus organisent
une rencontre de bienvenue
pour les nouveaux cublacois, installés sur la commune entre
le 1er septembre 2013 et le 31 août 2015

Vendredi 11 septembre 2015
à 18 h 30
salle de la Mairie de Cublac
autour du verre de l'amitié.

Ce sera l'occasion d'échanger, de rencontrer les membres de l'équipe municipale, de découvrir les différentes structures culturelles, sportives, et associatives Cublacoises et de partager le verre de l'amitié.

Pour y participer ?

**Merci de vous inscrire au secrétariat de Mairie,
aux heures d'ouverture au public,
ou en téléphonant au 05.55.85.22.89
avant le 31 août 2015.**

L'EAU A CUBLAC

La commune de Cublac est desservie par 2 secteurs de distribution principaux, indépendants l'un de l'autre :

Secteur Nord de la commune (secteur Yssandonnais) : cette partie de la commune est desservie par la partie du réseau de l'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) correspondant jusqu'à fin 2013 au Syndicat des Eaux de l'Yssandonnais. L'exploitation des ouvrages, la distribution et la facturation aux abonnés sont assurées par la SAUR (contrat d'affermage dont l'échéance est fixée au 4 février 2021).

Secteur du bourg de la commune : la gestion est assurée en régie par l'Agglomération du Bassin de Brive avec une prestation de services à la Compagnie des Eaux de l'Ozone (VEOLIA Eau). La desserte en eau est assurée par un achat d'eau au Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable (SMPEP) de Terrasson auquel l'Agglo de Brive adhère. La convention fixant les modalités d'exploitation sont régis par une convention entre la CABB et Véolia.

Les Cublacois pourront s'adresser à l'entreprise VEOLIA Eau par différents biais indiqués sur leurs factures d'eau, à savoir :

- Directement dans leurs locaux ou par voie postale :

  Veolia Eau – Compagnie des Eaux et de l'Ozone
  Avenue Louis Pasteur
  24120 Terrasson
  Heures d'ouverture : 8h30-12h / 14h-16h30 (uniquement l'après-midi le mardi et uniquement le matin le mercredi).
- Par téléphone : (24h/24 - 7j/7) au 05 61 80 09 02
- Par internet : www.service-client.veoliaeau.fr

La commune en quelques chiffres :

secteur Yssandonnais pour 2013

475 abonnés → 44861m³ consommés. Le secteur Yssandonnais dessert la commune de 45 km de réseau.

Secteur du bourg pour 2013 (SMPEP)

401 abonnés →43597 m³ consommés. Le secteur du bourg dessert la commune de 8,9 km de réseau.

Le prix de l'eau au 1er janvier 2014 pour une consommation de 120 m³

Eau de l'Yssandonnais : 2,83 € / m³
Eau de source : 120 € / m³
Eau Minérale : 430 € / m³

Le prix du service de l'eau varie avec le contexte local (disponibilité et qualité de la ressource, état du réseau, niveau de qualité souhaité par la collectivité, géographie du territoire, …). Il peut donc être différent d'une collectivité à une autre.

BON A SAVOIR :

Les goûts et odeurs que l'on peut rencontrer dans l'eau du robinet sont dus aux différentes interactions entre les molécules présentes dans l'eau.

Le goût de chlore est une conséquence du traitement de potabilisation de l'eau. Le plan Vigipirate impose de retrouver la trace de chlore au robinet des usagers. Le chlore permet de détruire les micro-organismes présents dans l'eau brute captée, puis de prévenir leur développement lors du transport de l'eau dans les canalisations. Pour éliminer ce goût, il est nécessaire de faire reposer l'eau dans une carafe ouverte.

**** CUBLAC AU QUOTIDIEN ****

Café conférence : Cublac dans la préhistoire

Plus de 50 personnes ont assisté au café conférence sur le thème « Cublac dans la préhistoire » le vendredi 5 juin à 20h30 à la salle Rol de Cublac. Ce café conférence était organisé par la mairie.

M. Pierre Yves Demars, préhistorien, docteur ès sciences, chargé de recherche au CNRS aujourd'hui à la retraite, a captivé son public. Toutes les générations étaient représentées.

La Corrèze possède un riche patrimoine préhistorique de renommée internationale. L'exemple le plus remarquable est la sépulture de **« l'Homme de Neandertal »** de la Chapelle aux Saints découverte il y a plus de cent ans par les Abbés Bardon et Bouyssonie.

L'Homme de Neandertal était bien présent à Cublac, en témoignent des outils préhistoriques retrouvés à Fondanger, aux Forêts, à Lagorsse, à Maury, à Ouyrac, à Rouchoux puis à Vieille Vigne.

Les terrasses de Cublac sont marquées par 4 périodes d'occupation :

- Le Paléolithique moyen au-delà de moins 100 000 ans.
- Le Paléolithique supérieur de moins 35 000 ans à moins 9 500 ans. (L'homme de Neandertal a disparu il a environ 35 000 ans.)
- Le Mésolithique de moins 9 500 ans à moins 5 500 ans.
- Le Néolithique de moins 5 500 ans à moins 1 900 ans, période où la population se sédentarise dans des villages. Ce sont les premiers agriculteurs.

La préhistoire à Cublac est racontée de façon beaucoup plus précise sur le premier panneau situé sous la halle au centre du bourg.

Les autres panneaux racontent l'histoire de Cublac au fil des siècles et celle de son passé minier.

Savez-vous que la seule femme guillotinée en Corrèze durant la période révolutionnaire à la fin du XVIIIème Siècle habitait Cublac ?

L'exploitation des mines de charbon a marqué Cublac durant plus d'un siècle. Des anciens puits de mine sécurisés et des vestiges de ce passé existent encore.

Vous pouvez les croiser en empruntant les sentiers pédestres balisés : le sentier historique des mines et le sentier des mines long.

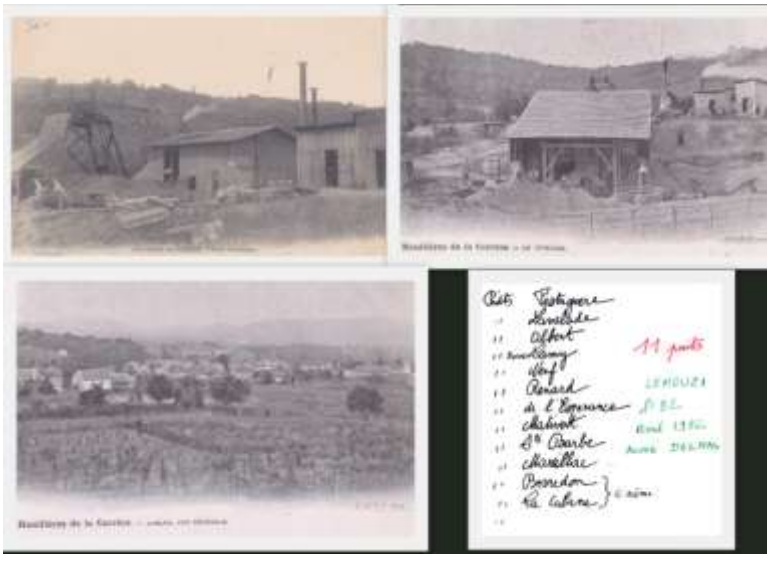

ACTUALITES DIVERSES

Recensement militaire obligatoire filles et garçons :
Tu viens d'avoir 16 ans ?
Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.

BOITE A IDEES
Toujours à votre disposition 24h/24 et 7j/7 la boîte aux lettres située sur la porte de la Mairie salle des mariages pour accueillir toutes vos suggestions ou par mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Vous venez d'avoir 18 ans, vous venez d'emménager sur Cublac, pensez à vous faire inscrire sur **les listes électorales** en Mairie.
Vous avez jusqu'au :
31 décembre de l'année en cours.

ALLO, SERVICE PUBLIC
Toutes les réponses à vos questions administratives
39 39
0.12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

ETAT-CIVIL
Du 03 avril 2015 au 29 juin 2015

NAISSANCES à Brive :
Lundi 4 mai : Robin, Jean, Marcel CHAUVINIAT de Gaëlle MATHOU et Lionel CHAUVINIAT
Vendredi 5 juin : Noélie PICARD LASCAUX de Thibault PICARD et Karen LASCAUX
Mardi 9 juin : Alice GOUMY de Julien GOUMY et Nathalie BAYLE
Jeudi 11 juin : Mehmet, Aras SOZER de Carullah SOZER et Arife OZUAK
Mercredi 17 juin : Adrian MACHADO PUYJALON de Marc, Lilian PUYJALON et de Maryline MACHADO
Dimanche 21 juin : Téo, Jérôme DELMAS de Stéphane DELMAS et Magalie VITRAT

MARIAGE:
A Cublac : samedi 2 mai, Jean-Philippe GAUMER et Ginette DEMONGO

DECES:
A Brive, vendredi 3 avril : Gérard LACROIX domicilié Rue Jeanne Solacroup.
A Brive, jeudi 9 avril : Micheline, Gilberte DUBOIS née BRUT, domiciliée 74 Route de Lacombe.
A Brive, lundi 27 avril : Yvonne PRAUDEL née LAVAL, domiciliée Savignac.

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET ARTISANS CUBLACOIS !

APPEL AUX PROFESSIONNELS EXERCANT SUR LA COMMUNE

qui souhaitent diffuser leurs coordonnées dans le journal.

Depuis 2009, nous souhaitons aider nos professionnels, installés sur Cublac, à se faire connaître **au travers de pages qui leur seront réservées dans un prochain numéro, à titre gratuit.**

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, ou retransmettre (afin de les remettre à jour) vos cartes de visite.
Nous attendrons d'avoir collecté suffisamment de cartes afin de créer une rubrique spéciale ponctuelle.

Veuillez faire passer vos cartes de visite avant le 31 août 2015 dernière limite en Mairie ou par mail à l'adresse suivante : *mairie.cublac@wanadoo.fr*
(Diffusion prévue dans le journal du 3ème ou 4ème trimestre 2015)

3ème TRIMESTRE

JUILLET

Dimanche 5 : Concours de pétanque à 13h30 au Boulodrome.
Lundi 13 : Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente 20h30.
Mardi 14 : Fête Nationale, Monument aux Morts place du 14 Juillet, vin d'honneur à la Mairie.

AOUT

Du vendredi 21 au dimanche 23: Fête Votive organisée par le Comité des Fêtes (programme détaillé dans leur article).
Dimanche 23 : Les 10 Bornes de Cublac.
Dimanche 30 : Randonnée Marche et VTT par Cublac par ses Chemins, Salle Polyvalente à partir de 7h00 pour les inscriptions et départ à partir de 8h00.

SEPTEMBRE

Dimanche 6 : Concours de pétanque inter Associations, forces vives communales 14h
Vendredi 11 : Accueil des nouveaux arrivants, pot de bienvenue en Mairie à 18h30.

4ème TRIMESTRE

OCTOBRE

Dimanche 4 : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes ; fête de la pomme.
Vendredi 9 : Concours de Belote organisé par la FNATH, Salle Polyvalente 20h30.
Dimanche 11 : Troc des Plantes organisé par Cublac par ses Chemins, place du Foyer sur le marché.

NOVEMBRE

Mercredi 11 : Armistice de 1918, commémoration au Monument aux Morts place du 14 Juillet suivie du verre du souvenir à la Mairie.
Dimanche 29 : Thé dansant de la Sainte Catherine organisé par Les Amis du Temps Libre, Salle Polyvalente 14h30.

DECEMBRE

Samedi 5 : Téléthon.
Samedi 12 : Poule au gibier de la Chasse, Salle polyvalente 20h00.
Vendredi 18 : Noël du Foot, Salle polyvalente 20h00.
Jeudi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 20h00.

SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET ARTISANS CUBLACOIS

AU GRIMBIZ…

Depuis l'été 2014, la commune de Cublac dispose d'un service culturel convivial et innovant. « Au Grimbiz », 12 rue de la Liberté, Célynn et Arno vous accueillent dans leur parc arboré et vous font découvrir ou redécouvrir le ***jeu de société moderne*.**
Le mot « moderne » est important car il caractérise des jeux extrêmement variés, richement illustrés et aux mécaniques subtiles. Cette animation, principalement destinée aux adultes, est également adaptée aux enfants à partir de 4 ans. Il est difficile de décrire cette activité ludique sans en faire une démonstration. Aussi, n'hésitez pas à aller consulter l'agenda des animations sur le site internet www.grimbiz.fr ou sur l'affiche visible au :
4 place du 14 Juillet (place de l'Eglise) à Cublac.
Laissez-vous tenter par cette nouvelle expérience, vous ne serez pas déçus !
Avec plus de 250 jeux différents, il y a de quoi contenter
les amateurs de stratégie comme les fans d'observation ou de rapidité.

**** *MILIEU ASSOCIATIF* ****

Dimanche 24 mai, le 2nd barbecue de l'Association a réuni une quarantaine de personnes autour des tables dressées dans le square Mauranges, pour partager grillades et bonne humeur.

Coup d'œil sur les sentiers
La réimplantation (par la Municipalité) du sentier des Mines court, qui maintenant s'appellera « Sentier Historique des Mines », est presque achevée.
Il sera agrémenté de panneaux informatifs contant l'histoire de Cublac et de ses mines.

Un nouveau sentier intitulé « Sentier de Vieille Vigne » sera bientôt opérationnel (distance 9 km).
Il sera balisé par l'Association.

Prochainement, sous la halle, sera apposé un panneau récapitulatif des sentiers de Cublac.
En collaboration avec la Municipalité et l'AGGLO, l'Association a participé à son élaboration.

Rando annuelle :
Nous vous donnons rendez-vous DIMANCHE matin 30 AOUT, pour notre rando annuelle MARCHE (10 et 15 km) et VTT (20, 30 et 50 km).
Un TRAIL a été ajouté, les participants emprunteront les mêmes tracés que ceux des marcheurs.

A.C.P.G-C.A.T.M.
ANCIENS COMBATTANTS
19520 CUBLAC

Dimanche 26 avril 2015 :

Journée du souvenir et de la déportation, cette matinée de recueillement nous a conduit d'abord à Montcibre où deux jeunes cublacois ont été fusillés, puis à La Rochette. La rafle du 14 mars 1944 emmenait huit de nos compatriotes vers les camps de concentration où un a été fusillé sur place. Après le dépôt des gerbes et les discours, nous sommes repartis vers la Mairie où, à l'invitation de Monsieur le Maire nous avons participé au vin d'honneur offert par la municipalité.

Jeudi 8 mai 2015 :

C'est, accompagnés par la « Concorde Terrassonnaise » que la municipalité et les anciens combattants se sont rendus au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbes. Les enfants de l'école de Cublac ont fait l'appel des « Morts pour la France » de la guerre de 1939 à 1945. Ensuite différents textes ont été lus : le manifeste de l'UFAC « Rhin et Danube » et la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Jean Boisserie a remis la Croix du Combattant à notre camarade André CHARPENET félicité comme il se doit par M. le Maire et le Président des Anciens Combattants.

Après le vin d'honneur offert à la Mairie, les Anciens Combattants se sont retrouvés à l'hôtel des Collines « chez Yoan », pour leur banquet traditionnel : journée parfaite, excellent repas, bonne humeur, ambiance amicale. Nous remercions M. le Maire et son épouse, M. Gilet et M. Bonnefond pour leur présence, étaient excusés Mme Blondel et M. Lascoutounas.

Nous nous retrouverons le 14 juillet à 10h30 place de la Mairie pour la Fête Nationale.

CUBLAC AMICALE BOULISTE

Votre nouvelle association communale compte à ce jour une quarantaine d'adhérents dont certains sont régulièrement présents tous les dimanches après-midi et jours fériés au boulodrome communal, parking de la salle polyvalente. Toute personne est la bienvenue lors de ces rendez-vous afin de partager un moment convivial.

Vous pouvez aussi toujours rejoindre CUBLAC AMICALE BOULISTE lors du prochain concours de pétanque organisé le **Dimanche 28 JUIN** à 15h. Ce concours est proposé uniquement aux adhérents de l'association.

RAPPEL cotisation adultes : 15 euros cotisation enfants (- de 18 ans) : 5 euros

Les autres dates des concours pour les adhérents :

- **Samedi 25 JUILLET** à 17h
- **Vendredi 14 AOUT** à 17h

AUTRES CONCOURS

- Le **Dimanche 6 SEPTEMBRE** à 14h, CUBLAC AMICALE BOULISTE propose un concours inter-associations et forces vives de la commune. Chaque équipe va pouvoir défendre l'association à laquelle elle appartient. CETTE MANIFESTATION EST GRATUITE POUR TOUTES LES EQUIPES.

Pour de plus amples informations, veuillez vous rapprocher de vos Présidents respectifs ou tout membre de notre association.

- Après un essai humide le 1er MAI, nous proposons un concours ouvert à tous le :

Dimanche 5 JUILLET à 13h30

Amateurs de pétanque et/ou de convivialité, retenez bien les dates présentées et venez nous rejoindre nombreuses et nombreux au boulodrome communal.

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE
SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :
Vos accidents du travail,
Vos accidents de la vie courante,
Vos maladies professionnelles,
Ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00 Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.

FOYER DES JEUNES

Encore une saison qui s'achève dans la joie et la bonne humeur !
Merci à tous les adhérents de nous permettre de partager des moments aussi intenses.
Pas facile d'être bénévoles, mais tant de bonheur et de remerciements lors des manifestations, nous donnent des ailes !!!!
Petit récapitulatif des manifestations du dernier trimestre :

- ***Zum'basque party***, *le 18 avril 2015*
  Un seul mot d'ordre : tous en rouge et blanc !

Des petits en plein effort,

le staff toujours à fond,

des blessées toujours présentes……

- ***Exposition de printemps***, les 29,30 et 31 mai 2015 avec son invitée d'honneur cublacoise **Claudie Duvillier**

- ***Journée détente adhérents*** avec démonstration des cours de gymnastique volontaire, le 13 juin 2015

- ***Gala de danse***, le 20 juin 2015

ACTIVITES 2015/2016

Assemblée Générale : vendredi 4 septembre 2015 à 20h30

Inscriptions : samedi 5 septembre 2015 de 10h à 16h - place du 14 juillet

Renseignements au 05 55 22 91 24 ou 05 53 50 18 72 HR soir

Activités avec carte d'adhésion uniquement

Enfant 12€ / adultes 24€

Anglais / français - Dentelle - Peinture détente - Ping pong

Activités avec carte d'adhésion + participation

CLAQUETTES

1° et 2° année mardi 16h-17h

3° année et + mardi 19h-20h

Ados / adultes samedi 9h30-10h30

Animatrice : Julie Zanetti
Participation :
1h-111€/1h15-129€/1h30-150€

DANSES ACTUELLES

Eveil (maternelles) mardi 17h-18h

CP / CM1 mardi 18h-19h

CM2 / 4° samedi 10h30-11h30

3° et + samedi 11h30-12h45

Adultes mardi 20h-21h30

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Animatrice : Christine Briançon
Participation :
1h-99€/1h30-114€/2h-129€

ENFANTS (7/12 ans) lundi 18h-19h

STEP lundi 19h30-20h30

LIA + FITNESS renforcement musculaire

Lundi 20h30-21h30

STEP + FITNESS samedi 10h30-11h30

DOUCE « seniors » mercredi 9h30-10h30 / vendredi 14h-15h

Pour les activités danse et gymnastique, pensez à vous munir de votre certificat médical !

BONNES VACANCES !

Nous avons profité du retour du soleil pour retourner jouer dans notre jardin, ainsi que pour aller découvrir le nouveau jardin public du village.

Nous avons planté dans notre potager: radis, fraises et salades.

Nous marquerons la fin d'année autour d'un barbecue avec les familles le vendredi 26 juin.

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous propose

Soirée entrecôtes

Lundi 13 Juillet 2015 -A 20h00, à la salle polyvalente
Soirée animée par l'Orchestre Christian ROQUE

Apéritif*
Entrée
Entrecôte sur la braise
Haricots Blancs couennes
Salade
Fromage
Dessert
Café
Vin Compris*

Orchestre de variété Internationale

Prix : 22 € pour les Adultes et 12 € pour les Enfants (de 6 à 12 ans)

Renseignements et inscriptions : 05 53 50 56 98- 05 53 50 02 10

Inscription possible au MODERNA (Tabac /presse - TERRASSON) 05 53 50 02 10

Marché de Pays Festif « La Table de Cublac »

Le Samedi 8 Août 2015 de 17h à 2h, place du 14 juillet

Animation Musicale avec l'Orchestre « Manhattan » jusqu'à minuit

Le Comité des Fêtes vous propose un marché de pays festif avec vente directe de produits régionaux, des tables, bancs, barbecues, planchas sont mis à disposition afin de consommer sur place les produits du marché.

La soirée s'accompagne d'animations gratuites

Nouveau

La Fête du Village 2015

Le vendredi 21 Août 2015 : 20h30 - Podium Animation Soirée Tempête de Neige

Le Samedi 22 Août 2015 : 13h30 - Concours de Pétanque en Doublette, devant la Mairie
20h - Randonnée pédestre nocturne, avec contes, suivie d'un repas
21h - Podium Animation avec **soirée DANCEFLOOR GEANT** (soirée gratuite)

Le dimanche 23 Août 2015 : 9h30 - Course pédestre « **Les 10 bornes de CUBLAC** » course F.F.A.
-> voir les formalités d'inscription sur le site : http://www.wix.com/comitedesfetesdecaublac/cublac

11h - Remise des récompenses de la course avec vin d'honneur*
20h – Animation de rue avec "**Les CHAMALOTS**"
21h - Spectacle sur scène avec la troupe cabaret «**CABARET FOLI'ES** »
(salle polyvalente si mauvais temps)
22h – Défilé de rue avec "**Les CHAMALOTS**"
22h30 - Feu d'artifice « **Son et Lumière** »
23h - Podium Animation place de l'église avec «**FL ORGANISATION** »
(Soirée Gratuite) (salle polyvalente si mauvais temps)

******** **Les spectacles et les podiums animation sont entièrement gratuits** ********

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Pendant les trois jours Animation foraine place de l'église avec Manèges pour enfant, Auto scooter, tir, pêche aux canards, barbe à papa, glaces…

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous a proposé

Le vendredi 1er Mai 2015

Fête de l'ail nouveau

Le vendredi matin 1er Mai, à la salle polyvalente, avait lieu le traditionnel casse croûte du 1er mai. Chacun a pu apprécier l'ail et l'oignon nouveau servis avec une soupe, de la charcuterie, du fromage … et un petit verre de vin.
Nous remercions les personnes pour leur participation. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine même jour, même heure.

VIDE GRENIERS et FÊTE DU CIDRE Le Dimanche 4 Octobre 2015

Fabrication de cidre de façon artisanale, samedi 3 octobre salle polyvalente.
Vente de jus de pomme sorti du pressoir sur la place du 14 juillet (Amenez vos bouteilles).
Vide Grenier dans le village de Cublac avec animation foraine.
L'inscription pour le vide grenier sera disponible à la Mairie de Cublac ou sur le site du Comité des Fêtes de Cublac courant Août.
(Inscription préalable obligatoire - Emplacement gratuit)

Info. sur les festivités sur le site :
http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac

COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

Comitedesfetes.cublac@laposte.net

« Les Amis du Temps Libre »

Les activités du trimestre :

16 avril 2015 : Paëlla géante préparée par Rémi Alary, nous nous sommes tous régalés (ceux qui n'aimaient pas la paëlla ont dégusté du poulet avec des pommes de terre sautées).
La journée s'est bien passée, dans la bonne humeur et la joie. Il faisait beau et nous avons pris les premiers rayons de soleil à l'apéro, l'après-midi jeux de cartes et de boules pour les plus courageux.

24 avril 2015 : Le spectacle du Palio a été annulé, nous le regrettons car nous étions 54 à vouloir réentendre les tubes des années 70, 80……toute notre jeunesse !!

20 mai 2015 : Bergerac et ses alentours. Nous étions 42 à découvrir Bergerac sous un autre jour (pas le music-hall). Les maisons à colombages, les rues étroites et pavées, les échoppes nous ont donné l'ancienneté de la ville et son histoire. En visitant le musée de la ville et de la batellerie nous avons été renseignés sur le patrimoine fluvial de la « Rivière Espérance » (la Dordogne) et sur le monde viticole bergeracois. Les collections exposées sont constituées à partir de collecte d'objets, de documents photographiques et d'archives provenant des familles des anciens bateliers. Aux objets anciens s'ajoute le fruit de travaux de recherches récentes qui permit de restituer fidèlement la morphologie des principaux types de bateaux présents sur la Dordogne au XIX^{ème} siècle. Après un déjeuner fort sympathique au restaurant « Euskadi », nous sommes partis dans le vignoble pour visiter le château de Monbazillac. Le château a été bâti vers 1550. Il a sans dommage traversé les guerres de religion, les révoltes paysannes, la Révolution française. Ce fief protestant est classé monument historique depuis 1941. Plus de quinze pièces et salles sont ouvertes au public, avec des mobiliers datant du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle. Les plus caractéristiques sont la « salle des métiers » la « salle protestante » avec les symboles du protestantisme (la colombe et la croix huguenote). Dans « la chambre de la vicomtesse » nous avons pu voir une reconstitution des appartements d'une dame de Monbazillac au XVII^{ème} siècle. Les caves du château réservent d'autres trésors : les cuisines voûtées datant du XVI^{ème} siècle avec le puits, l'évier en pierre et le four à pain et la « salle des bouteilles » où 7 000 bouteilles de Monbazillac des millésimes 2002 et 2004 sont exposées sur les murs. Dans le musée du vin, les vitrines illustrent par des objets divers la culture de la vigne et de la vinification.

23 juin 2015 : Conseil d'Administration.
24 juin 2015 : Sortie à Brantome.
2 juillet 2015 : Barbecue pour la trêve estivale.

REPRISE du CLUB le 3 SEPTEMBRE.

Nous aidons l'Association **« LES BOUCHONS D'AMOUR »**.
C'est une association qui récupère les bouchons en plastique (sauf les bouchons de médicaments et de produits ménagers) et les vend à un industriel. Ces fonds récoltés sont reversés à des associations qui s'occupent de personnes handicapées (par exemple pour l'achat de fauteuil roulant ou autre matériel).

« Les AMIS du TEMPS LIBRE » sont un des nombreux relais de cette association.

Vous pouvez nous apporter vos bouchons tous les jeudis de 14h à 17h30.

CUBLAC

2015

CET ÉTÉ A CUBLAC

JUILLET

Dimanche 5
Concours de pétanque à 13h30 au Boulodrome.

Lundi 13
Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente 20h30.

Mardi 14
Fête Nationale, Monument aux Morts place du 14 Juillet vin d'honneur à la Mairie

MARCHES FESTIFS NOCTURNES
Place du 14 juillet près de l'Eglise

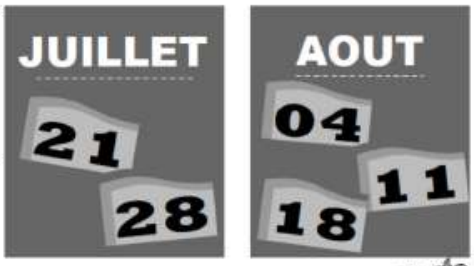

Apportez vos couverts !!

RESTAURATION SUR PLACE

AOUT

Samedi 8
Marché de Pays festif de 17 h à 21h, place du 14 juillet Animation Musicale avec l'Orchestre « Manhattan » jusqu'à minuit.

vendredi 21
20h30 Podium Animation
Soirée Tempête de Neige.

Samedi 22
13h30 Concours de Pétanque en Doublette, devant la Mairie
20h Randonnée pédestre nocturne, avec contes, suivie d'un repas
21h Podium Animation avec **soirée DANCEFLOOR GEANT** (soirée gratuite)

La FETE VOTIVE est organisée par le COMITE DES FETES

Dimanche 23
9h30 Course pédestre « **Les 10 bornes de CUBLAC** » course F.F.A.
11h Remise des récompenses de la course avec vin d'honneur*
20h Animation de rue avec "**Les CHAMALOTS**"
21h Spectacle sur scène avec la troupe cabaret «**CABARET FOLIES** »
22h Défilé de rue avec "**Les CHAMALOTS**"
22h30 Feu d'artifice « **Son et Lumière** »
23h Podium Animation place de l'église avec «**FL ORGANISATION** » (Soirée Gratuite)

Pendant la fête votive et en cas de mauvais temps , les podiums animation auront lieu à la salle Polyvalente.

SEPTEMBRE

Dimanche 30
Randonnée Marche et VTT organisée par Cublac par ses Chemins, Salle Polyvalente à partir de 7h00 pour les inscriptions et départ à partir de 8h00.

Vendredi 11
Accueil des nouveaux arrivants, pot de bienvenue en Mairie à 18h30.

CUBLAC

CUBLAC

MARCHES FESTIFS NOCTURNES

Place du 14 Juillet (près de l'Eglise)

LES MARDIS À PARTIR DE 18H00

JUILLET

21

28

AOUT

04

11

18

Apportez vos couverts !!!

RESTAURATION SUR PLACE

Organisé par les commerçants de Cublac et les commerçants du marché du dimanche matin en partenariat avec la Municipalité.